

UNIVALOM

Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal :38
En exercice :24
Présents :16
Votants :16
Procuration.....
Date de la convocation :
9 Décembre 2015

SEANCE du 18 décembre 2015

Délibération 2015-28

OBJET : Autorisation signature avenant de transfert marché n°5/2013
Fourniture de carburants pour le parc automobile d'UNIVALOM

- Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

L'an DEUX MILLE QUINZE, le 18 Décembre à 9h30, le Conseil
Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente

Martine BONNEAU, Éric MELE, Patrick DULBECCO, Michelle
SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY,
représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté
d'Agglomération Sophia Antipolis

Monique ROBORY-DEVAYE, représentant de la Commission
Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins
Anne-Marie BOUSQUET, Alain GARRIS, Guy LOPINTO, Daniel
LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté
d'Agglomération des Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Membres suppléants :

Pierre SALMON représentant de la Commission Syndicale

Procurations :

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Bernard DUBOIS, Michel VIANO, représentants de la
Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia
Antipolis

Bernard ALFONSI représentants de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain ARZIARI, Patrick
LAFARGUE représentants de la Commission Syndicale

Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Grasse

Monsieur MELE est désigné en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Accusé de réception en préfecture
006-250602133-20151218-2015-28-DE
Date de télétransmission : 22/12/2015
Date de réception préfecture : 22/12/2015

La Société TOTAL MARKETING SERVICES est attributaire du marché n° 05/2013 "Fourniture de carburants pour le parc automobile d'UNIVALOM" dont vous avez autorisé la signature par délibération en date du 13 février 2013.

Par lettre en date du 17 juillet 2015, cette société nous informe que, suite à sa création en date du 1^{er} juin 2015, la société TOTAL MARKETING FRANCE a succédé à la société TOTAL MARKETING SERVICES dans l'exécution des contrats, aux termes d'une convention sous seing privé du 23 avril 2015.

Ces dispositions ne remettent pas en cause les autres clauses du marché initial.

Il vous est donc proposé :

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer l'avenant de transfert, joint en annexe de cette délibération, avec une date d'effet au 1^{er} juin 2015 et ce, afin de pallier les difficultés qui pourraient naître d'une discordance entre les délais d'exigences par le droit des sociétés et ceux des collectivités territoriales et des marchés publics.

**Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical
A L'unanimité**

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer l'avenant de transfert avec date d'effet au 1^{er} juin 2015 du marché 05/2013 "Fourniture de carburants pour le parc automobile d'UNIVALOM"

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente




Josette BALDEN